



SOMETEC

**L'ENTRETIEN DE MA
POMPE A CHALEUR
OU MA
CLIMATISATION**

Pourquoi procéder à l'entretien de la pompe à chaleur ?

Un entretien régulier assure le bon fonctionnement et la longévité de la pompe à chaleur. Voici 4 bonnes raisons de prendre soin de votre installation.

Durée de vie d'une PAC : 15 ans

1. Favoriser de meilleures performances

La pompe à chaleur est un excellent investissement pour réduire sa facture. SOMETEC évalue le besoin de 1 kWh d'électricité pour restituer 3 à 4 kWh de chaleur. Couplée avec une bonne isolation et une ventilation efficace, la PAC favorise un confort thermique tout au long de l'année.

Comme pour tout équipement thermique, il faut qu'elle soit correctement entretenue.

2. Garantir une bonne qualité de l'air

Les pompes à chaleur Air-Air soufflent de l'air à l'intérieur de l'habitation. Les PAC réversibles peuvent réchauffer ou rafraîchir l'air ambiant.

- Nettoyage du filtre à air : durant les périodes où la PAC est utilisée, il faut assurer un nettoyage du filtre à air environ toutes les 2 semaines.
- Changement du filtre à charbon : le charbon actif filtre l'air, de la même façon que pour une hotte de cuisine qui élimine les odeurs alimentaires. L'accumulation de matières sur ce filtre dégrade son efficacité. Veillez donc à changer le filtre à charbon entre 1 et 2 fois par an.

3. Assurer la longévité de la pompe à chaleur

On estime la durée de vie d'une pompe à chaleur d'environ 15 ans avant de devoir en changer. Un mauvais entretien (irrégulier ou de mauvaise qualité) risque de vous contraindre à un renouvellement prématuré de votre équipement thermique.

Côté usure, soyez attentif au bon dimensionnement de la pompe à chaleur ! En effet, un surdimensionnement de la PAC engendre une surconsommation électrique. Les cycles marche/arrêt sont plus nombreux que nécessaire, causant ainsi une dégradation précoce du matériel.

4. Réaliser des économies

Une PAC qui dysfonctionne consomme plus d'énergie que nécessaire. Il est important de détecter rapidement si la pompe à chaleur a un problème technique ! Autrement votre facture d'électricité ou de gaz (selon le type de PAC) risque de nettement augmenter. En hiver, la PAC devra tourner plus intensivement pour atteindre une température ambiante confortable dans l'habitation.

Pour éviter de gaspiller de l'énergie et de l'argent, nous vous recommandons de faire intervenir régulièrement un professionnel, en souscrivant par exemple à [un contrat d'entretien au meilleur prix](#).

L'obligation d'entretien de la pompe à chaleur

Les délais à retenir :

- Révision de la PAC d'entre 4 kW à 70 kW : tous les 2 ans maximum
- Révision de la PAC de plus de 70 kW : tous les 5 ans
- Changement des fluides frigorigènes : tous les 5 ans

Il est conseillé d'entretenir dans tous les cas sa pompe à chaleur régulièrement :

L'intervention d'un professionnel tous les 2 ans est imposée pour les PAC dès 4 kW.

Avant le décret entré en vigueur le 29 juillet 2020, l'obligation annuelle ne concernait que les appareils d'une puissance frigorifique supérieure à 12 kW. L'entreprise que vous faites intervenir doit alors respecter les réglementations en ce qui concerne les pompes à chaleur, pour vous assurer une installation aux normes.

Les fluides frigorigènes doivent être changés tous les 5 ans. Un suivi régulier par un professionnel vous aide aussi à respecter les délais pour assurer un bon fonctionnement de la PAC. Ce changement est obligatoirement réalisé par un professionnel formé et certifié. **La manipulation des fluides est strictement réglementée en raison des risques pour la santé et l'environnement.**

Comment entretenir une pompe à chaleur ?

L'entretien de la pompe à chaleur se déroule en deux temps. Régulièrement, vous devez réaliser quelques travaux vous-mêmes pour assurer le bon fonctionnement de votre PAC au quotidien. De façon plus périodique, et pour des besoins plus techniques, il faut demander l'intervention d'un professionnel. Pour éviter ces frais imprévus dans votre budget, vous pouvez souscrire à un contrat d'entretien professionnel.

Les gestes d'entretien à faire soi-même

Les travaux d'entretien à réaliser soi-même concernent les pompes à chaleur aérothermiques (puisant la chaleur dans l'air).

L'équipement posé dehors est soumis aux intempéries. Assurez-vous fréquemment que l'air circule sans problème. Avec le temps, des feuilles d'arbres ou objets viennent en effet obstruer l'unité extérieure. **Vérifiez et dégagez régulièrement l'appareil de tout ce qui pourrait faire barrière.**

Il est aussi nécessaire de dépoussiérer et nettoyer directement les bouches d'insufflation. Pour ce faire, utilisez un chiffon et de l'eau savonneuse.

L'entretien de la pompe à chaleur

Une fois par an, un technicien se rend sur place pour **contrôler le bon fonctionnement de votre installation thermique** :

- contrôle de l'étanchéité,
- mesure des performances de la PAC (coefficient de performance « COP » et coefficient d'efficacité frigorifique « EER »),
- contrôle du réseau électrique,
- nettoyage des systèmes,
- réglage de la PAC,
- inspection générale de l'ensemble de l'équipement.

Le détail des tâches figure sur votre contrat de maintenance si vous en avez un. Même si le rendez-vous avec un professionnel formé est obligatoire, vous êtes libre de souscrire à l'offre d'entretien qui vous semble la plus appropriée en fonction de vos besoins.

En plus de la révision, il est possible que le spécialiste identifie des réparations nécessaires à réaliser immédiatement, ou lors d'une prochaine visite. La venue du professionnel est aussi l'occasion idéale pour poser vos questions quant à l'entretien régulier à faire soi-même.

À l'issue de la révision de votre pompe à chaleur, il vous est délivré une attestation. Ce document est à présenter à votre assureur (assurance habitation) et il doit être conservé pendant 2 ans. L'attestation liste les révisions effectuées, ainsi que les défauts et solutions mises en place. En cas de sinistre, elle atteste que vous avez respecté la réglementation pour l'entretien de la pompe à chaleur.



Les principales sources de dysfonctionnement

Deux types de problèmes peuvent survenir sur votre pompe à chaleur.

Ce peut être une panne **mécanique** : obstruction de l'évaporateur par des objets (feuilles mortes, branches, papier, toiles d'araignées...), blocage de l'hélice, obstruction des filtres.



Le problème pourrait également être **électrique ou électronique** : dysfonctionnement au niveau du thermostat, câble endommagé, problème au niveau de la sonde.

Si le fait de dépoussiérer et nettoyer une partie de l'unité externe de la pompe à chaleur est une tâche accessible, il est préconisé de demander l'avis d'un expert pour ce qui ne relève pas de l'entretien régulier à effectuer soi-même.



Pour les Dépannages

